



**A.S.M. SKI-CLUB DU MONTCALM**

**MAIRIE 09220 AUZAT Tél : 06 02 35 53 50**

@ <https://ski-club-montcalm.clubffs.fr> [skiclubmontcalm@free.fr](mailto:skiclubmontcalm@free.fr)



Asm skiclubmontcalm



ski\_club\_du\_montcalm

### Activités du club pour la saison 2024/2025

- **Bourse aux Skis** : dimanche 01 Décembre 2024 et permanence pour les adhésions.  
Dépôt de 09h30 à 12h00  
Vente aux adhérents du club à partir de 13h30 - Vente public de 14h à 17h.
- **Voyage** de fin de saison : 8 et 9 Mars 2025
- **Stage** du club: 16 et 17 février 2025
- **Descente** aux flambeaux : Samedi 22 Février 2025
- **Course** du Club : 02 Mars 2025
- **Passage** des étoiles et flèches(ESF) : 16 Mars 2025
- **Remise** des récompenses : 05 Avril 2025

Le calendrier peut évoluer en fonction des conditions météorologiques ou manifestations proposées par d'autres clubs. Nous vous communiquerons par Mail ces modifications.

**Forfait saison pour les 11 / 25ans**: Pour les résidences principales, la communauté de communes de la Haute Ariège propose un abonnement pour la saison sur Goulier Neige ou Ascou/Bonascre (selon revenu fiscal et conditions), voir information auprès du club, ou de la communauté de communes. A vérifier pour cette nouvelle saison 2024/2025

**Un tarif SKI CLUB Saison** est possible sur présentation de la licence, à la station de Goulier Neige. A vérifier pour cette nouvelle saison 2024/2025

**Carte Neige** : Votre licence FFS permet d'obtenir des réductions sur certaines stations, sur présentation aux caisses. Elle vous est envoyée par mail lors de la validation par le club et à imprimer par vos soins.

### **Assurances :**

Nous attirons votre attention sur l'assurance incluse dans votre adhésion correspondant

#### **AUX GARANTIES « CARTE NEIGE PRIMO » soit :**

Responsabilité Civile-Défense recours, Frais de Secours et de recherche et de 1<sup>er</sup> Transport médicalisés, Frais de transport. L'étendue des garanties d'assurances et /ou d'assistance sont détaillées dans le dépliant remis.

**Aucune garantie n'est acquise pour le décès accidentel, Invalidité permanente, Hospitalisation.**

Vous pouvez souscrire ces garanties complémentaires pour le décès accidentel, Invalidité permanente, Hospitalisation, soit par l'intermédiaire de votre assureur soit par l'Assureur F.F.S.

Nous sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

### **Modalité d'inscription 2024-2025 :**

- Compléter une fiche de renseignement par adhérent (ci-joint).
- Licenciés mineurs : pour une première adhésion ou un renouvellement : attestation relative au questionnaire de santé (ci-joint) ou, le cas échéant, certificat médical de moins de 6 mois.
- Règlement correspondant (Chèque – Espèces - Bons CAF-Chèques Vacances ANCV).

**Aucune Inscription ne sera enregistrée en l'absence de ces documents**

Vous pouvez remettre votre demande d'adhésion complète lors de la permanence à la Bourse aux Skis ou à l'adresse du Club, Mairie 09220 AUZAT

**Merci de nous faire parvenir votre Mail à l'adresse suivante :** [skiclubmontcalm@free.fr](mailto:skiclubmontcalm@free.fr)

Le 14/11/2024 Sportivement  
**LE BUREAU**